

le thermalisme et VOUS

spécial recherche

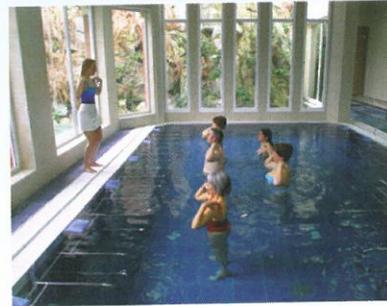


édito

Thierry DUBOIS
Président du CNETh

Relancée depuis 2005 par l'AFRETH (Association Française pour la Recherche Thermale), l'évaluation du service médical rendu par les cures thermales avance à grand pas.

Après l'étude STOP-TAG publiée en 2008 (efficacité de la cure thermale contre le trouble anxieux), c'est l'essai THERMARTHROSE qui a abouti en 2009. L'importance de ces résultats, qui concernent près de la moitié des curistes, justifie que nous leur consacrons ce numéro spécial.



L'effort d'évaluation se poursuit, financé chaque année par les établissements thermaux et par les communes thermales. Plus de 5 millions d'euros lui ont déjà été consacrés. Après THERMARTHROSE, les essais cliniques en cours aboutiront à de nouvelles publications en 2010 et 2011 ; elles concerneront l'utilité des cures dans l'insuffisance veineuse, dans la surcharge pondérale, ou encore dans des pathologies invalidantes de l'épaule - Plus que jamais, la médecine thermale montre son actualité et son attachement à améliorer votre santé.

Arthrose du genou : efficacité prouvée du traitement thermal

Moins de douleurs à moyen et long terme, meilleure capacité fonctionnelle dans les actes de la vie courante et dans les déplacements, les résultats de l'étude Thermarthrose montrent



clairement que le traitement thermal est le meilleur traitement contre l'arthrose du genou.

Après la publication de l'étude Stop-Tag en 2008 (efficacité de la cure thermique dans le traitement de l'anxiété généralisée), les travaux de l'AFRETH (Association Française pour la Recherche Thermale) viennent d'aboutir à la publication de Thermarthrose (Essai clinique randomisé contrôlé évaluant le traitement thermal dans l'arthrose du genou) dans la principale revue scientifique mondiale traitant de rhumatologie.

Les 3 révélations de l'étude scientifique « Thermarthrose »

1 > L'étude prouve que la cure thermique soulage durablement les douleurs

A 6 mois, **50,8 %** du groupe « curiste » ressent le **bénéfice de la cure thermique par une diminution des douleurs** et une augmentation de la fonction motrice contre 36,4 % pour le groupe « témoin ».

La cure thermique multiplie donc par deux l'état d'amélioration clinique. A 9 mois, la balance penche encore plus favorablement en faveur du traitement thermal. L'amélioration (douleur + fonction) atteint

53,8 % pour le groupe « curiste » contre 35,8 % pour le groupe « témoin ».

Pourcentage d'amélioration des scores de douleur (EVA)

% Amélioration	Douleur 3 mois	Douleur 6 mois	Douleur 9 mois
Curistes	22 %	20 %	25 %
Témoins	14 %	5 %	7 %

Pourcentage d'amélioration du score fonctionnel (Womac)

% Amélioration	Douleur 3 mois	Douleur 6 mois	Douleur 9 mois
Curistes	21 %	23 %	21 %
Témoins	14 %	10 %	10 %

2 > L'étude prouve que la cure thermale améliore durablement la fonction

A 6 mois, 41,90 % du groupe « curiste » observe une amélioration de la fonction contre 28,50 % pour le groupe « témoin ». Les fonctions telles que marcher, se lever, se baisser, faire la queue, sortir de sa voiture sont améliorées. Cela facilite la vie quotidienne des patients, renforce leur musculature, augmente la stabilité des articulations.



3 > L'étude prouve que le traitement thermal est une médecine différente qui agit à moyen et long terme

Cette étude atteste que le thermalisme est la meilleure thérapie connue à ce jour pour agir à moyen et long terme contre l'une des formes les plus invalidantes de l'arthrose. Cette médecine naturelle est bien tolérée et sans impact sur le système digestif contrairement aux médicaments. Les différents soins à l'eau thermale prodigués (boues, massages, bains, exercices de mobilisation en piscine thermale) favorisent une mobilisation douce et progressive du corps.

Les techniques thermales permettent une réappropriation de son corps et un regain de confiance en ses possibilités motrices.

Une étude indépendante et obéissant aux mêmes critères qu'une AMM* pour un médicament

Cette étude rigoureuse a été réalisée par des médecins et une équipe universitaire indépendante du thermalisme. Elle a bénéficié du même niveau de rigueur qu'une étude d'Autorisation de Mise sur le Marché pour un médicament.

Cette étude randomisée, multicentrique (menée dans les 3 stations d'Aix-les-Bains, Balaruc-les-Bains et Dax), menée pendant trois ans a comparé les résultats d'un traitement classique à celui d'une cure thermale sur deux groupes de personnes.

462 patients ont été enrôlés dans l'étude, se partageant entre le groupe « curiste » et le groupe « témoin ».



Le principal critère de jugement est clinique. C'est l'échelle WOMAC, un test utilisé en rhumatologie pour évaluer la douleur, la fonction des membres inférieurs atteints par l'arthrose, qui a permis de mesurer les effets des deux traitements sur les patients. Le groupe « témoin » a reçu un traitement habituel contre la gonarthrose (analgésiques, anti-inflammatoires, médicaments d'action lente, infiltrations, soins physiques). Le groupe « curiste » a, en plus de ce traitement, bénéficié d'une cure thermale de 18 jours.

**AMM (Autorisation de Mise sur le Marché).*

La publication des résultats dans la principale revue de rhumatologie mondiale

Preuve de la qualité scientifique de l'étude, sa publication sur le site de l'Annals of Rheumatic Diseases le 3 septembre dernier. Il s'intitule : « Spa therapy in the treatment of knee osteoarthritis, a large randomised multicentre trial. R Forestier, H Desfour, J-M Tessier, A Françon, A Foote, C Genty, C Rolland, C-F Roques, J-L Bosson. Annals of Rheumatic Diseases, 2009, online 3 Sep »



Pour en savoir plus
sur la Recherche Thermale :
www.france-thermale.org
www.afreth.org

Conseil National des Exploitants Thermaux - 1, rue Cels - 75014 Paris - Tél. : 01 53 91 05 77 - Fax. : 01 43 21 01 80
Président : Thierry DUBOIS